Collège Jean Moulin
9 avenue Jean Moulin
BP 10035
86501 MONTMORILLON

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 MARS 2024

COMPTE-RENDU DES DEBATS

La question de l'accès aux documents préparatoires des points à l'ordre du jour et notamment du compte financier est soulevée, puisque les membres du CA n'ont reçu aucun document.
Mme Nicaud explique qu'elle est récemment arrivée et qu'elle a besoin de temps pour appréhender la gestion des établissements.
Il est convenu que les documents préparatoires discutés lors des prochains CA seront communiqués aux membres du CA dans la mesure du possible.

M. Eple-Delcroix, proviseur de la cité scolaire, ouvre la séance à 18h25 en présence de 14 membres. Mme Nicaud, agent comptable est invitée.
Le secrétariat de séance est assuré par Mme Labarbarie, représentante des professeurs.

1. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

1.1 Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 5/03/24

Les membres du Conseil d'administration ont reçu les documents avec la convocation du présent conseil d'administration et en ont pris connaissance.

Une modification de l'intitulé du dernier vote doit être faite puisqu'il s'agit d'un copié-collé du vote précédent.

M. Eple-Delcroix soumet le compte-rendu au vote :

Votants	**:**	**14**
Pour	**:**	**14**
Contre	**:**	**0**
Abstentions	**:**	**0**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

2.1. DGH

M. Eple-Delcroix présente la même répartition des moyens alloués par le rectorat qu'au dernier conseil d'administration.

- dotation de 444h
- 8,11 % HSA
- fermeture d'une classe de 5e
- deux postes supprimés (anglais, EPS)
- un support stagiaire supprimé (SVT)
- suppression et réduction de nombreux BMP

Les représentants des professeurs demandent pourquoi voter, puisque même si la répartition est rejetée, elle sera adoptée quoi qu'il en soit puisqu'il s'agit d'un deuxième vote. M. Eple-Delcroix répond que la règle est de voter à nouveau malgré l'issue évoquée.

M. Eple-Delcroix soumet la répartition des moyens au vote :

Votants	**:**	**14**
Pour	**:**	**3**
Contre	**:**	**9**
Abstentions	**:**	**2**

La répartition des moyens est rejetée.

M. Eple-Delcroix précise que, puisque qu'il s'agit d'un second vote, la répartition proposée sera adoptée malgré l'opposition.

2.2. Point d'étape protocole RDC

M. Eple-Delcroix dresse le point d'étape de l'utilisation du Pacte dans l'établissement depuis la rentrée :
- 6,10 % des heures non assurées ;
- 7,86 % des heures remplacées ;
- 44 parts de Pacte disponibles ;
- parts de Pacte consommées : 1 RCD ; 4 missions spécifiques.

M. Eple-Delcroix précise la dotation en HSE remplacement DeRobien : 25h, dont 13 consommées pour l'instant.
Il exprime son inquiétude pour l'année à venir, la dotation suivant bien souvent la consommation.

2.3. Protocole pHARe

Report au prochain CA.

3. VIE MATÉRIELLE ET FINANCIÈRE

3.1. Compte financier de l'exercice 2023

Mme Nicaud présente le compte financier de l'année 2023.

Mme Nicaud explique le passage à l'application Opale depuis septembre 2023 qui permet la dématérialisation.
Le compte financier propose une photographie de l'état financier de l'établissement. Il établit un bilan et envisage des projections.
Deux votes doivent se tenir, l'un pour l'adoption du bilan financier et l'autre pour l'affectation des résultats.
Mme Nicaud rappelle la structure de l'établissement et explique le bilan financier.

M. Eple-Delcroix soumet le bilan financier au vote :

Votants	**:**	**14**
Pour	**:**	**14**
Contre	**:**	**0**
Abstentions	**:**	**0**

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

3.2. Affectation des résultats 2023

Mme Nicaud détaille l'affectation des résultats.

M. Eple-Delcroix soumet l'affectation du résultat du compte financier au vote :

Votants	**:**	**14**
Pour	**:**	**14**
Contre	**:**	**0**
Abstentions	**:**	**0**

L'affection du résultat est approuvée à l'unanimité.

Des prélèvements sont proposés pour limiter le fonds de roulement :
- 2 000€ vers le service RSH pour la viabilisation ;
- 82 000€ vers le service ALO pour investissements divers à déterminer.

Un conseil pédagogique sera convoqué pour envisager la destination des investissements, les projets à mettre en place.

M. Eple-Delcroix soumet la demande de prélèvement sur fonds de roulement au vote :

Votants	**:**	**14**
Pour	**:**	**14**
Contre	**:**	**0**
Abstentions	**:**	**0**

Le prélèvement est approuvé à l'unanimité.

Une discussion s'engage au sujet de l'avancée des travaux des bâtiments par la Région.
Un nouveau dialogue immobilier doit avoir lieu bientôt afin de revoir la programmation, les montants, les retards…
M. Eple-Delcroix évoque un entretien avec le chargé d'opération : les appels d'offre sont restés sans réponse ; les prévisions budgétaires ne sont plus d'actualité ; la Région a été relancée pour réévaluation du budget.
M. Eple-Delcroix informe les membres du conseil que les huisseries entreposées dans la cour depuis plusieurs années sont enfin en cours d'évacuation.

3.3. Contrats et conventions

- Voyage en Italie 2024-2025

Le projet est en cours mais il n'est pas envisageable de proposer un budget pour ce CA. L'inquiétude se porte sur l'attribution des aides de la Région. Normalement le vote du projet au prochain CA permettra de faire une demande à la Région, puisqu'elle n'exige plus la validation du PV du CA de présentation.
Une précision est apportée : l'aide la Région ne concerne plus les projets individuellement mais est une dotation pour les établissements qui répartissent la somme de façon autonome.

< 20h15 départ Mme Pelerin, représentante des parents >

4. QUESTIONS DIVERSES

4.1 Bilan réservation repas

Le bilan des réservations montre un delta avec les repas effectifs de plus en plus en plus important par rapport au début de l'année. On constatait alors moins de gâchis que l'année précédente, mais au fur et à mesure des mois on a constaté beaucoup d'écart.
L'achat d'une borne (comme au LEPA) pour des tickets occasionnels est évoqué ; on s'inquiète du coût de la machine, de l'entretien, du fonctionnement pour les deux types d'élèves (collégiens, lycéens) ; on évoque l'intérêt pour la gestion des stocks, l'ajustement journalier.

Une question sur le gaspillage alimentaire est posée et on évoque la pesée qui était faite pendant un temps par la Région. Cette pesée a été arrêtée et depuis il n'y a plus de calcul. L'affichage au self est pointé comme un incitateur à utiliser.

On discute également des solutions de compostage ou de récupération des déchets organiques par des chenils, par exemple.

4.2 Plan Vigipirate renforcé

M. Eple-Delcroix présente les nouvelles mesures de sécurité renforcée. Il évoque également le passage de la flamme olympique le samedi 25 mai.

Concernant l'accès des personnes, le contrôle va être renforcé et les véhicules stationnant sur le parking à l'arrière des bâtiments devront apposer un macaron avec le logo de l'établissement.

Deux exercices PPMS devront avoir lieu (au lieu d'un avant).

Le plan comporte un volet cyber.

L'évocation du renforcement des contrôles à l'entrée de l'établissement fait largement sourire l'assemblée et semble bien ridicule face à l'accès côté BTS ou la facilité avec laquelle les élèves passent par-dessus les grilles.

M. Eple-Delcroix affirme que ces problèmes ont été signalés à la collectivité et que les risques évoqués ont fait l'objet de signalements.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h05.

L'ordonnateur,
M. Eple-Delcroix

CITÉ SCOLAIRE Jean MOULIN
Le Proviseur
MONTMORILLON

Le secrétaire de séance,
Mme Labarbarie